



Formulaire de participation au concours vidéo 2023 du Festival «Mirages»

Thème : Port(e), lieu des possibles / Durée : entre 1 et 15 minutes

Support : **COPIE DVD** ou envoi numérique, via **we transfer** ou autres.

Formulaire à compléter et à remettre avec la vidéo **avant le 15 octobre 2023**
directement à l'accueil de la Médiathèque ou par courrier à l'adresse suivante :
Hôtel de Ville, service Médiathèque, place du 21 juillet 1844, 11 210 Port La Nouvelle.
ou par mail à : lapoucette11@gmail.com

Catégorie structures : amateurs ou professionnelles (Mention inutile à barrer)

- Nom de la structure et du responsable :
- Adresse :
- Code postal : Commune : Pays :
- téléphone : mail :
- Titre du court-métrage :
- Genre : Durée :
- Résumé :
- Par la présente, j'autorise le Festival « Mirages » à diffuser la vidéo lors de la remise des prix le mardi 12 décembre 2023 à 14h sans contrepartie.
- Les personnes représentées autorisent la diffusion de ce court-métrage. S'il s'agit de mineurs, les représentants légaux ont donné leur autorisation.
- J'atteste sur l'honneur que le court-métrage et la musique utilisés sont libres de droits.
- Le festival étant en « ENTREE LIBRE » et tout public, les courts-métrages à caractère trop érotique ou violent, ne seront pas acceptés.
- Le festival « Mirages » s'engage à utiliser ce court-métrage exclusivement lors de la remise des prix le 12 décembre 2023 à 14h et à ne pas le transmettre à des tiers.
- Le festival « Mirages » ne peut être tenu responsable d'éventuelles plaintes qui découleraient de la diffusion de votre court-métrage et du matériel envoyé.
- Les prix seront remis EN MAIN PROPRE le 12 décembre 2023 après la projection.

Pour accord, nom et prénom :

Date :

Signature :